

**Département de MAINE ET LOIRE**  
**Arrondissement de Saumur**  
**Commune de LA BREILLE LES PINS**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du conseil municipal du 5 février 2024**

Convocation du 30/01/2024

Nombre de conseillers en service : 13

Conseillers présents : 11

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 08/02/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq du mois de février à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de février sous la présidence de Madame Armelle PONCET, Maire,

**Président** : Armelle PONCET

**Secrétaire de séance** : Marie-Claire VIRIEUX

**Présents** : Armelle PONCET, Marie-Claire VIRIEUX, Isabelle JOREAU, Dominique GIRARD, Philippe VARIN, Yvonne FREMONT, Vincenzo AGRELO, Olivier CHARRIER, Anne MAYER, Magalie MARTIN et Frédéric BRUERE.

**Absents** : Mireille FOURMOND, Christophe GAIGNON

**Bon pour pouvoir** : Néant.

**DCM 2024-08 PLAN DE GESTION ENS « TOURBIERES ET RUISSEAU DES LOGES » -  
SITE DE L'ETANG DES LOGES : PRESENTATION ET DEMANDE DE SUBVENTION**

Madame le Maire expose au conseil municipal le plan d'actions du plan de gestion de l'étang des Loges ainsi que le plan prévisionnel de financement qui s'y rapporte pour l'année 2024.

Vu l'exposé du Plan d'actions du plan de gestion de l'ENS « TOURBIERES ET RUISSEAU DES LOGES » - SITE DE L'ETANG DES LOGES par Armelle PONCET, Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**ARRPOUVE** le programme d'actions 2024 sur l'ENS « TOURBIERES ET RUISSEAU DES LOGES » - SITE DE L'ETANG DES LOGES, tel que décrit précédemment et présenté dans le tableau suivant,

**APPROUVE** le plan prévisionnel de financement suivant :

Plan de financement prévisionnel pour 2024 (en TTC) : 17 920,00 €

**AUTORISE** Madame le Maire à lancer les procédures de marchés ;

**PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2024 ;

**SOLLICITE** une subvention auprès du Conseil départemental de Maine-et-Loire d'un montant de 10 752,00 € pour la réalisation des actions 2024

**MANDATE ET AUTORISE** Madame le Maire pour la signature de tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision

## Plan prévisionnel de financement :

		Nbre de jour	Coût journée	ss total	Matériel / presta	TOTAL
1 - Réaliser une animation foncière. Acquisition et/ou mise en place de convention de gestion	Réalisation d'une cartographie des parcelles à acquérir ou convention de gestion	1	570€	570€		570,00€
5 - Réaliser un plan d'entretien des espaces naturels communaux	Cartographie des entités + modalités de gestion + échanges avec les services techniques	3	570€	1 710 €		1 710,00 €
6 - Préserver et restaurer la Boulaie marécageuse (domaine privé)	Prise de contact avec le propriétaire + RTE	0,5	570€	285€		285,00€
9 - Informer RTE des actions mises en œuvre sur les parcelles sous les lignes électriques	Calage avec RTE et modification des fiches travaux pour les portions concernées	1	570€	570€		570,00€
11 - Réaliser la pose de nichoirs dans les boisements	Atelier "nichoirs"	1,5	570€	855€	250€	1 105,00€
12 - Réaliser un suivi annuel des espèces remarquables de faune et de flore	Définition des protocoles et taxons à suivre	1	570€	570€		570,00€
14 - Établir un règlement des usages de l'ensemble du site	Définir les usages, document cadre / important pour sentier PNR (panneau spécifique)	2	570€	1 140 €		1 140,00 €
15 - Définir un projet pêche durable pour l'étang communal	Définir les règles de pêche, document cadre / important pour sentier PNR (panneau spécifique)	2	570€	1 140 €		1 140,00 €
17 - Aménager un sentier de découverte	Accompagnement du PNR dans la définition de sentier - Visites de terrain (calibrage du sentier) - Réunions CoTech - Rédaction des textes et accompagnement PNR éléments cibles	6	570€	3 420 €		3 420,00€
18 - Développer les activités d'éducation à l'environnement à destination du Grand Public et de scolaires	Réalisation d'animations Grand Public et scolaires (sur le site ou mixte en classe + site)	5	570€	2 850 €		2 850,00€
19 - Assurer le suivi technique de la mise en œuvre du plan de gestion	Suivi global du projet - Rédaction demande de subvention - Rédaction d'une synthèse - Organisation d'un COPIL annuel	8	570€	4 560 €		4 560,00€
	<b>TOTAL</b>	<b>31</b>		<b>17 670,00 €</b>	<b>250,00 €</b>	<b>17 920,00 €</b>

Conseil départemental (60%) : 10 752,00 € - Commune de la Breille-les-Pins (40%) : 7168,00€

Pour copie certifiée conforme,  
la BREILLE-LES-PINS, le 08/02/2024  
Le Maire,  
Armelle PONCET

Certifié exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la transmission  
en Sous-préfecture de Saumur, le 08/02/2024  
Et de la mise en ligne le 08/02/2024




Le secrétaire

